**Informations pour l'école de stage (réseau de partenaires projet Intermobil)**

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations concernant les écoles qui font partie du réseau de partenaires du projet Intermobil. Si vous avez d'autres questions, veuillez contacter Katja Schnitzer : katja.schnitzer@fhnw.ch.

Toutes les informations que l'école doit fournir doivent être inscrites sur le formulaire ***«Confirmation d'un stage supervisé dans une école du réseau de partenaires du projet Intermobil»***. La signature de la direction de l'école (plus le cachet de l'école) doit être présente sur la demande.

**A : Conditions à remplir par l'école**

* L'école doit être une école sous tutelle de l'Etat (publique ou privée)
* L'école doit offrir une classe de stage (taille normale de la classe, pas de petits groupes) qui correspond au niveau d'âge des écoles primaires en Suisse (classes 1 à 6, 7-12 ans) ou des écoles secondaires inférieures en Suisse (classes 7 à 9, 13-15 ans).
* L'école doit nommer un(e) enseignant(e) superviseur qui enseigne à au moins 60% dans la classe (70% à l'école) et qui est la principale personne de contact pour les élèves. Cette personne doit répondre à certaines exigences afin de pouvoir accompagner et conseiller les élèves (critères voir point C). Elle est responsable de la supervision, du feedback et de l'évaluation selon les critères de la PH FHNW.
* Outre l'obligation d'enseigner, les étudiant(e)s ont la possibilité de s'immerger dans la vie scolaire quotidienne d'une culture étrangère. Pour cela, ils sont accueillis au sein du collège, découvrent le terrain de l'école et bénéficient, en plus de l'encadrement de l’enseignant(e) superviseur, de personnes de contact qui répondent à leurs questions et à leurs demandes.
* Les étudiants ont la possibilité d'accomplir leurs tâches d'études conformément aux directives de la PH FHNW (point B). Le stage peut être effectué seul ou en tandem dans une classe.

**B : Conditions pour les étudiant(e)s en stage à l'étranger**

Le stage à l'étranger comprend 4 semaines par étudiant(e). Il est prévu de participer à environ 28 leçons par semaine. Les recommandations suivantes s'appliquent :

|  |
| --- |
| **Semaine 1**   * env. 10 leçons de planification par les étudiant(e)s (seuls ou en tandem) * env. 6 leçons de co-planification avec l'enseignant(e) de supervision (planification et réalisation commune de l'enseignement en microéquipe) * env. 12 leçons de participation des étudiant(e)s à l'enseignement de l'enseignant(e) de supervision (implication des étudiants en tant qu'assistants ou missions d'observation ciblées)   **Semaines 2 und 3**   * env. 10 leçons planification par l'étudiant(e) A  (l'étudiant(e) B peut être consulté(e) de manière ciblée pour la réalisation de certaines leçons) * env. 10 leçons planification par l'étudiant(e) B  (l'étudiant(e) A peut être consulté de manière ciblée lors de la réalisation de certains cours) * env. 5 leçons de co-planification avec l'enseignant(e) de terrain (planification et réalisation communes des cours en microéquipe) * env. 3 leçons participation des étudiant(e)s à l'enseignement de l'enseignant(e) de supervision (implication des étudiant(e)s en tant qu'assistant(e)s ou missions d'observation ciblées)   **Semaine 4**   * Chaque étudiant(e) enseigne la moitié des cours seul(e). |

**C : Conditions à remplir par l'enseignant(e) superviseur**

* Plusieurs années d'expérience dans l'enseignement
* Expérience dans la prise en charge d'étudiant(e)s en stage de formation
* Volonté de coopérer, notamment en matière de co-planification et de co-enseignement
* Capacité à conseiller les adultes et à évaluer les compétences d’action des enseignant(e)s.
* Capacité à introduire les étudiant(e)s dans un contexte culturel étranger et à les aider à l'intégration (surtout dans la classe).
* Capacité à travailler sous pression (charge de travail supplémentaire due à l'accompagnement d'un(e) étudiant(e) à raison d'environ 8 heures/semaine)

**D : Évaluation du stage de spécialisation (étranger)**

Le stage à l’étranger est évalué par l'appréciation finale "réussi" ou "non réussi". L'évaluation porte sur l'ensemble du stage et non sur des leçons individuelles. L'évaluation est effectuée par l'enseignant(e) superviseur (critères : Accomplissement de l'obligation de présence, y compris la ponctualité, participation active au stage, traitement fiable des tâches). L'évaluation du stage est consignée sur le formulaire ***« Évaluation du stage à l'étranger »*** et signée en deux exemplaires par l'enseignant(e) superviseur. l'enseignant(e) superviseur envoie un scan de l'évaluation signée à katja.schnitzer@fhnw.ch. S'il s'avère que le stage n'est pas réussi, l'enseignant(e) superviseur se rencontre par zoom avec [katja.schnitzer@fhnw.ch](mailto:katja.schnitzer@fhnw.ch).

**E : Informations importantes sur la rémunération des stages**

Les honoraires sont rémunérés pour le temps passé par les enseignants superviseurs à conseiller, à planifier, à observer et à donner un feedback ainsi qu'à évaluer les étudiant(e)s : pour un stage avec un(e) seul(e) étudiant(e) 30 heures seront comptés, pour un stage en tandem 45 heures. Les honoraires sont basés sur le taux horaire des enseignants du niveau cible tel qu'indiqué sur la demande et tel qu'il est d'usage dans le pays ou dans la région. La facturation est effectuée par l'école à l'issue du stage à l'aide du modèle ***« Facture pour stage à l'étranger ».***